

DECOUVERTE DE FERNEY-VOLTAIRE – samedi 28 septembre 2024



Chers membres de l'URBG, chers amis,

Connaissez-vous Ferney-Voltaire, sympathique ville frontalière de l'Ain, et son château, jadis résidence du grand écrivain et mécène de la commune ? Nous vous invitons à porter un regard différent sur Ferney le 28 septembre. Au programme de la journée : visite guidée du château où Voltaire habita de 1759 à 1778, suivie d'un tour dans les jardins (+/- 1h30), repas au restaurant « La Croix Blanche » (plats à la carte, repas à payer sur place), puis visite guidée à pied de la ville de Ferney (+/- 1h30 également).

Pour plus d'informations : sur le château : <https://www.chateau-ferney-voltaire.fr/>; sur la ville de Ferney : <https://www.ferney-voltaire.fr/> ; sur le restaurant « Le Relais de la Croix Blanche » : <https://www.restaurant-lcb.fr/>

Rendez-vous : le samedi 28 septembre entre 10h00 et 10h15 à l'entrée visiteurs du Château de Ferney. Comment se rendre au château de Ferney ? **TPG** : depuis l'aéroport, bus 66 direction Thoiry Centre commercial, arrêt « Ferney, Château » + 5 minutes à pied ; depuis la gare Cornavin bus 60 direction Gex, l'Aiglette, arrêt « Ornex, Les Roussets » + 10 minutes à pied ; **voiture** : grand parking à proximité du château (*attention cependant à l'affluence due au marché du samedi matin*).

Frais de participation : 8 CHF pour la visite du château pour les membres de l'URBG en règle de cotisation, 20 francs pour les autres, 7 CHF pour la visite de la ville pour les membres en règle de cotisation, 8 CHF pour les autres, visite gratuite pour les enfants en-dessous de 12 ans. Merci de confirmer votre présence à Marie-Régine Carty pour le vendredi 20 septembre 2024 par mail à l'adresse maryregina@bluewin.ch (☎ de contact : +41 79 277 76 05)

Prénom / Nom : ...

Téléphone de contact (portable) :

Visite du château : adultes membres : ... adultes non-membres : ... enfants de moins de 12 ans : ...

Visite de la ville : adultes membres : ... adultes non-membres : ... enfants de moins de 12 ans : ...

Nombre de participants au repas de midi :

Total : ... CHF à verser au compte CCP n°12-4834-3 ou IBAN CH47 0900 0000 1200 4834 3 au plus tard le vendredi 20 septembre 2024.

Attention : votre inscription ne sera définitive qu'au moment de la réception du montant total sur notre compte !

NOTE IMPORTANTE : De temps à autre, l'Union Royale Belge organise des activités en salle, en restaurant ou à l'extérieur. Il incombe à chacun de veiller sur soi-même et sur ses propres enfants. La Présidente décline toute responsabilité relative aux dégâts aux biens, ainsi qu'aux traumatismes ou blessures corporelles aux enfants ou aux adultes, membres ou pas. En s'inscrivant, le participant se déclare d'accord avec la publication (sur le site web de l'URBG) de photos éventuellement prises lors de cette activité (sauf avis contraire en personne à l'Organisateur).